



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TARBES-LOURDES-PYRENEES  
CONSERVATOIRE HENRI DUPARC**  
25, Rue Larrey  
65 000 TARBES  
Tél. : 05.62.56.37.30  
Fax : 05.62.56. 37.35  
Courriel : conservatoire.hduparc@agglo-ttp.fr

**La Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées recrute  
pour son Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental  
Conservatoire Henri Duparc – 1060 élèves – 47 enseignants  
et ses écoles de musique communautaires – 420 élèves – 20 enseignants**

1 enseignant sur le grade de PEA à temps COMPLET 16h  
ou bien AEA sur un poste à 20h

COR / COR baroque / Musique d'ensemble

Titulaire du CA ou du DE  
Prise de fonction le 1<sup>er</sup> octobre 2019

Sous la responsabilité du Directeur du Conservatoire et de la responsable des écoles de musique communautaires, vous participerez au suivi et au développement des enseignements et des pratiques artistiques du Conservatoire et plus spécifiquement du département VENTS en collaboration avec l'équipe pédagogique.

Dans ce cadre, vos missions sont :

- Participer à la vie pédagogique et artistique du Conservatoire et des écoles de musique ainsi qu'à l'organisation des spectacles des établissements,
- Participer aux projets pédagogiques permettant aux divers publics du Conservatoire et des écoles de musique de réaliser des parcours aux esthétiques diversifiées,
- Enseigner la discipline instrumentale et toutes les pratiques collectives afférentes, aux élèves de tout âge et niveau, (adultes, Orchestre à l'Ecole, situation d'handicap, etc.)
- Etre force de proposition et développer des projets avec les professeurs des établissements et les partenaires (école, collège, lycée) ou autres.

Compétences requises :

- Etre titulaire du CA ou du DE de cor
- Etre lauréat(e) du concours de PEA ou AEA
- Etre disponible et engagé dans un projet collectif
- Posséder des capacités artistiques fortes et reconnues, ainsi qu'un sens aigu de la pédagogie.
- Posséder des capacités d'écoute et de communication ainsi que les aptitudes au travail en équipe.

#### Conditions

- Poste à temps complet : 16 heures ou 20h hebdomadaires. Rémunération statutaire.
- Réunions pédagogiques régulières.
- Permis B obligatoire

Adresser lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes et arrêtés de nomination **avant le 15 août 2019** à :

Monsieur le Président de l'Agglomération

Zone Tertiaire Pyrène Aéro Pôle, Téléport 1, 65 290 JUILLAN

Ou par courriel à : [sabine.regis@agglo-tlp.fr](mailto:sabine.regis@agglo-tlp.fr)

#### Renseignements techniques :

Alain PERPÉTUE, directeur du Conservatoire Henri Duparc

Tél. : 05 62 56 37 30

courriel : [alain.perpetue@agglo-tlp.fr](mailto:alain.perpetue@agglo-tlp.fr)

Céline SERVANT, responsable des écoles de musique communautaires

Tél. 06.10.30.07.13

Courriel : [celine.servant@agglo-tlp.fr](mailto:celine.servant@agglo-tlp.fr)

#### Renseignements administratifs :

Sabine REGIS, responsable du service des Ressources Humaines

Tél. 05.62.53.34.50

Courriel : [sabine.regis@agglo-tlp.fr](mailto:sabine.regis@agglo-tlp.fr)